

RUPTURE DU CONTRAT D'ACCUEIL
à l'initiative de l'accueillant(e) familial(e)

Coordonnées de la personne accueillie

Nom :

Prénom :

Représenté(e) par :

Adresse :

.....

Né(e) le :

Coordonnées de l'accueillant(e) familial(e)

Nom :

Prénom :

Nom d'épouse :

Adresse :

.....

Objet : lettre de rupture du contrat d'accueil

A, le

Lettre recommandée avec accusé de réception (AR)

adressée à la personne accueillie ou à son représentant légal

Copie adressée par courrier simple au Conseil général :

Bureau Agrément accueil familial - 2, rue des Maillets - 72072 Le Mans cedex 9

M

Je vous fais part de ma décision de mettre fin au contrat d'accueil qui nous lie.

Votre préavis est d'une durée de mois (*2 mois minimum*).

➤ Il débutera : au plus tôt, à la date de présentation de cette lettre recommandée
(Copie de l'AR adressée au Conseil général)

ou à la date du

➤ Le préavis prendra donc fin au plus tard le

Les conditions financières du préavis se dérouleront conformément au contrat d'accueil article 6, et son alinéa 7 « les modalités spécifiques de règlement applicables en cas d'hospitalisation et d'absences pour convenance personnelle de la personne accueillie ».

Veillez agréer, M, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signature de l'accueillant(e) familial(e)